

le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quatorzième année N°613 vendredi 10 juillet 2020 - 8 dh - directeur de la publication Abdellah Chankou

Les employeurs de salariés à domicile ne se bousculent pas au portillon de la CNSS

Ces Marocains qui rechignent de passer à la caisse...

P9



Déconfiné de Canard

Côté
BASSE-COUR

Inventeurs marocains sans soutien local !

P3

Ça disjoncte grave à Casablanca !

P4

Le retour des prières collectives

Les nouveaux morts à la mode

P5

Le nouveau président de Laprophan fait parler de lui

Mégalomanie en overdose



Farid Bennis, PDG de Laprophan.

P6

Confus **DE CANARD**

Absolution absolue

P2

Après avoir été longtemps laissés en plan, les Marocains piégés à l'étranger autorisés enfin à revenir au pays

Vol retour au-dessus d'un beau ratage

Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

P8



Isolement des malades Covid-19

Pourquoi le Maroc a changé de stratégie

Organiser l'isolement des patients du Covid-19 à Benslimane ou à Ben Guérir ne représente plus la seule alternative. Les cas positifs ont désormais le choix d'être isolés et soignés à domicile.

Khalid Aït Taleb, ministre de la Santé.



P7

LA COMMISSION ÉTHIQUE DU PSD...

CE N'EST PAS DE L'EAU BÉNITE?

C'EST BON, VOUS ÊTES BLANCHIS ET ABSOUTS...



Bondali

L'entretien -à peine-fictif de la semaine

Nezha El Ouafi, Ministre PJD déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères



« Notre valeur ajoutée c'est de ne pas en avoir »

P11



Déconfiné
de Canard

Confus
DE CANARD



Absolution absolue



Abdellah Chankou



Le PJD serait bien inspiré de changer d'emblème. Mettre une lessiveuse à la place de la lanterne pour symboliser le talent très éclairant, par ailleurs, qu'il a montré pour blanchir deux de ses ministres, Mustapha Ramid et Mohamed Amekraz, pourtant coupables tous les deux d'un gros délit social qui a défrayé la chronique. Ils ne sont pas fautifs. Et donc n'ont rien à se reprocher. Il faut même décerner la médaille de la bravoure à ces valeureux ministres du PJD ! C'est ce qui ressort de la lecture du dernier communiqué du secrétariat général du parti relatant les conclusions du rapport de la commission Intégrité et Transparence au sujet de cette affaire Ramid et Amekraz, qui n'ont pas déclaré leurs collaborateurs à la CNSS. Tout en reconnaissant à demi-mot que la non-immatriculation à la CNSS des salariés est illégale et relève de la responsabilité de l'employeur, Al Othmani et ses frères n'ont pas hésité à absoudre leurs congénères mis en cause: Le ministre de l'Emploi qui a même été félicité pour avoir agi avec célérité pour rectifier le tir « et se conformer à la loi » en déclarant en catastrophe les deux assistants de son cabinet d'avocat à la Caisse et le ministre d'État en charge des Droits de l'homme et des Relations avec le Parlement pour avoir « pris en charge une grande partie des frais médicaux de

Ce chef d'œuvre de fuite en avant, d'indécence et du déni du droit dévoile une autre compétence des islamistes au pouvoir : rendre licite, moralement et politiquement correct ce qui est interdit et illégal....

la défunte (Jamila Bichr, son ex-secrétaire) tout au long de sa maladie, avant que l'affaire ne soit révélée dans les médias et les réseaux sociaux ». Et pour parer le comportement indigne de MM. Ramid et Amekraz, des atours de la vertu, les défenseurs de l'injustice sont allés jusqu'à conclure que « Mustapha Ramid et Mohamed Amekraz n'ont pas manqué aux règles d'intégrité et de transparence liées à la gestion des affaires publiques et à leurs responsabilités publiques. » Évidemment, ils étaient dans leur droit de violer le droit et tous ceux qui ont osé dénoncer par voie médiatique leur comportement indigne n'ont fait que « surfer sur la vague pour mener une Kabale contre le parti ». Ce sont ces esprits malveillants qui confondent PJD et PJ, qu'il conviendrait de juger en leur demandant des comptes !

Quelle grande fatwa, admirable de rectitude et d'objectivité ! Ce chef-d'œuvre de fuite en avant, d'indécence et du déni du droit et de la loi dévoile une autre compétence des islamistes au pouvoir: rendre licite, moralement et politiquement correct,

ce qui est illégal et appelle au moins à la démission des accusés au lieu qu'ils se cramponnent indignement à leurs maroquins en s'en remettant aux leurs, à la fois juges et parties, pour être absous sans même faire pénitence !

En tant que principal parti de la majorité, le PJD devrait, dans ces conditions, déclarer qu'il ne souscrit pas au principe constitutionnel de la suprématie de la loi, que par conséquent, tout individu, de préférence un responsable islamiste, ayant violé la loi, peut fixer lui-même, après le décès de la victime exploitée à fond de son vivant, le montant de l'aumône à accorder aux ayants-droit pour étouffer le scandale, et qu'il mérite de ce fait le soutien du PJD et même des félicitations publiques même s'il ne s'acquitte pas de ses obligations sociales ou fiscales. C'est magnifique, non ? Ce n'est pas donné à n'importe qui de se fendre d'une telle jurisprudence qui mérite d'être enseignée dans les écoles de la mystification politique.

En défendant l'indéfendable au nom de l'aphorisme insensé qui leur est très cher (soutiens ton frère, qu'il soit victime ou agresseur), les islamistes se trahissent encore une fois et lèvent un coin du voile sur la nature de leur idéologie que les plus avisés des citoyens connaissent parfaitement. À savoir que cette enseigne ne reconnaît que l'obole, la fameuse sadaka, comme valeur suprême. Celle-ci représente en effet l'alpha et l'oméga de sa politique caritative déployée en underground, via une flopée d'associations, dans les quartiers populaires et périphériques, à coups de prise en charge des frais des obsèques, de circonscription et de scolarité des enfants, d'achat du mouton de l'Aïd, des médicaments, etc. C'est cette politique de la sadaka à la petite semaine qui lui a permis d'accéder au pouvoir en 2012 et de s'y maintenir jusqu'à aujourd'hui. Cette stratégie qui prospère toujours sur le terreau fertile de la pauvreté et de l'exclusion, les islamistes la conduisent depuis qu'ils sont aux affaires avec les moyens de l'État (les communes qu'ils contrôlent dans leur majorité, les secteurs sociaux via l'Entraide nationale, placés sous leur férule notamment...). Cerise sur le gâteau, cette générosité douteuse, menée avec l'argent des autres, est aux antipodes des préceptes de la religion dont Ramid et ses amis se réclament qui recommandent pourtant la discrétion et le désintéret dans toute « bonne action ». Ce qui est loin d'être le cas du PJD dont le moindre petit soutien social est utilisé comme levier pour siphonner les voix électorales des exclus et des démunis dont ils font des obligés à chaque rendez-vous électoral.

La compétence et l'expertise qui ne sont pas islamistes, ils s'en foutent comme de leurs premières babouches dès lors que les autres sont là pour gérer le pays en s'occupant des grands dossiers, ce qui ne les empêche pas d'en tirer indûment le bénéfice politique... Ainsi va l'islamisme au pouvoir. Du pipeau. Un bide total. Un vide sidéral. Une vertu virtuelle. ●



Déconfiné
de Canard

Côté **BASSE-COUR**



Inventeurs marocains sans soutien local !



Ils ne sont pas moins de 33 jeunes inventeurs marocains à avoir été primés lors du Grand Prix World Invention and Innovation Fundation (WIIF) consacré au Covid-19. Issus de différents établissements universitaires et de formation du Royaume, ils ont raflé 3 médailles d'or, 4 médailles d'argent et 10 médailles de bronze. La compétition qui a enregistré 202 inventions a connu la participation de 35 pays. Le Maroc a été représenté par 24 inventions, soit le troisième pays en termes de projets, après l'Inde et l'Iran avec respectivement, 32 et 48 inventions. Ce n'est pas la première fois que les efforts d'innovations technologiques de jeunes talents marocains sont honorés à l'international. Mais jusqu'ici ces prototypes n'ont jamais été développés dans le cadre d'un processus de production industriel national pour les hisser au rang de produit de consommation à grande échelle. S'érigeant à la faveur du Covid-19 en défenseur du « made in Morocco », le ministre du Commerce et de l'Industrie Moulay Hafid Elalamy donnera certainement l'exemple en finançant, via son fonds d'investissement, un jeune inventeur du cru. ●

Une loi de finances de survie en temps de crise

C'est désormais chose faite et elle sera en discussion au Parlement prochainement. « Elle » c'est la loi de finances rectificative présentée mercredi 8 juillet par l'argentier du Royaume Mohamed Benchaaboune devant le Parlement ! Qui aurait imaginé que le Maroc serait forcé d'en élaborer une qui ressemble dans son contenu à un programme de survie en temps de crise... Le Covid-19 est passé par là, rendant caduque les prévisions de la Loi de finances 2020 pondue et adoptée avant que la pandémie ne vienne tout perturber, les hommes et les chiffres. Le Covid-19 et ses différentes implications ont poussé le gouvernement à adopter de nouvelles mesures à caractère à la fois économique, fiscal et social. Pour cette année qui s'achève, la croissance

sera évidemment négative en raison de la panne qui frappe les secteurs exportateurs et une bonne partie de la production locale. Il faut attendre l'année prochaine pour que l'économie nationale, devenue exsangue, retrouve des couleurs... ●



BMCE BANK OF AFRICA DEVIENT

BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



PENSER UN AVENIR COMMUN POUR ÉLARGIR NOS HORIZONS

*Votre banque évolue et arbore désormais le nom « BANK OF AFRICA » :
Une marque unique au service de millions de clients à travers le monde ;
Une marque aux racines marocaines porteuse d'une vision internationale ;
Une marque universelle et ambitieuse au-delà des frontières du Maroc et de l'Afrique... Car c'est en rapprochant les cultures que nous pourrons fédérer le monde au service d'un avenir meilleur.*



Côté BASSE-COUR



Le Beurgois
GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (8)

Dans la bourgade de Mnina où quelques familles vivent regroupées autour d'un point d'eau au nord des Quatre Chemins de l'actuelle ville de Khouribga, sur la route des Satawates, le seigneur Boujilali inspecte les murailles qui protègent le sou9 du 5misse (marché du jeudi) des Ouled Abdoun razzias des tribus voisines. Ce seigneur vit sous la double angoisse de bled Siba (pays de l'anarchie) et de l'imminente arrivée des N'ssara (nazaréens) déjà en Algérie depuis 1830. Il sent la pression allemande forte sur le pays.

Fischer fut le principal propagandiste allemand. Il a coordonné l'exploration scientifique et économique du Maroc. Il fit préparer par ses élèves des thèses sur la géologie et la morphologie de l'Atlas. Militant de l'expansion coloniale, cet universitaire fut subventionné pour étudier les zones qui s'étendent de Casablanca à Safi ; de reconnaître les gisements miniers proches de Mogador et de Meknès. Il débarqua à Tanger le 5 février 1901, mais les sondages qu'il effectua éveillèrent la méfiance des populations, et il dut interrompre ses recherches. Sous la pression de ses travaux, le monde scientifique allemand s'enflamma. Il était arrivé à convaincre les Allemands que le Maroc constituait un objectif de premier choix qui ne devait pas échapper à l'Empire germanique. En 1901, il réclama de façon pressante l'élargissement de l'influence allemande au Maroc, voire jusqu'à une annexion militaire.

Le Comte Von Pfeil, admirateur de Fischer, entreprit une exploration du Maroc en 1899. Au cours de celle-ci, il pensa « que le Maroc devait devenir un "Reichsland" (pays de l'empire) sous la régence héréditaire d'un prince allemand ». L'action impérialiste de Fischer et de Von Pfeil laissa une forte impression dans l'esprit des Allemands. Mais les difficultés ne tardèrent pas à apparaître avec les Britanniques qui pressaient le gouvernement marocain d'être particulièrement prudent et ferme vis-à-vis de l'Allemagne. Le Sultan Hassan 1er va alors jouer de cette rivalité entre zéropeens pour retarder l'échéance de la colonisation. Pour sa part, Hassan 1er avait à plusieurs reprises tenté d'exploiter certains gisements miniers: le charbon, en 1883 dans la région de Tanger, ainsi que le plomb et le cuivre dans le Souss ; l'antimoine en 1885 dans la région de Ceuta (en concession), de 1886 à 1888, le fer de Jbel 7did près de Mogador, ainsi que le plomb et le cuivre des Ait Brahim, dans le Souss. Ces exploitations avaient été confiées à 9adour Fela7. Toutes ces tentatives échouèrent à cause du manque de routes et de moyens de transport. Les réticences des Magasiniens du Ma5zen à confier l'exploitation de ses mines à des étrangers se comprenaient : ils craignaient l'exploitation « savante » des richesses minières de l'Empire Chérifien, et que le capital européen qui soutiendrait ces entreprises n'absorbe bientôt toute l'activité du Maroc. Malgré cette opposition du Maroc, bien connue de tous les zéropeens, l'Angleterre et l'Allemagne continuèrent la surenchère. L'Allemagne se méfiait d'une entente franco-anglaise, dont elle risquait de faire les frais; mais l'arrogance des Britanniques indisposa le Sultan Hassan 1er. Malheureusement pour le Maroc, le 7 juin 1894, le Sultan Hassan 1er mourut au cours d'une 7arka (expédition militaire) contre les Zemmour. Le dernier barrage contre la rapacité des zéropeens vient de céder. Son fils Abdelaziz, âgé de 16 ans, lui succéda, sous la régence de Ba7med. Dépité par la perte du Sultan Hassan 1er, le seigneur de Mnina, Boujilali, décida d'aller faire un pèlerinage à Boujad où il n'y a ni sultan, ni ma5zen ; rien qu'Allah et Sidi Ben Daoud. Boujilali veut honorer en Sidi Ben Daoud un sang sacré ; il a foi en sa baraka qui fertilise la terre et fait prospérer les troupeaux, et compte sur lui pour lui ouvrir les portes du paradis et lui assurer, au jour du jugement dernier, l'intercession du Calife Omar l'ancêtre de Sidi Ben Daoud. Boujad a été fondé par Mo7amed Cher9i, un descendant du Calife Omar et un lointain ancêtre de Sidi Ben Daoud. ● (A suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

EXAMEN DU BAC : PLUS DE 100 CAS DE FRAUDE ENREGISTRÉS
DANS LA RÉGION CASABLANCA-SETTAT

SUPER, MIEUX QUE L'ÉCONOMIE NATIONALE
QUI A FAIT -5% EN 2020



USA : Seuls les étudiants étrangers inscrits à des cours présentiels sont les bienvenus !

Les étudiants étrangers installés aux États-Unis dont les écoles ou universités passent aux cours à distance pour le semestre d'automne prochain sont priés de quitter le pays. Ainsi en a décidé l'agence américaine de l'immigration et des douanes (ICE) qui a annoncé la nouvelle dans un communiqué le lundi 6 juillet.

En d'autres termes, pour rester au pays de Trump, il faut obligatoirement, sous peine de violer son statut de visa, se faire inscrire dans une enseigne éducative dispensant un enseignement en présentiel. Le programme Student and Exchange Visi-

tor Program (SEVP) avait permis à titre exceptionnel (la crise sanitaire) aux étudiants étrangers de rester sur le sol américain afin de poursuivre en ligne leurs cours de printemps et d'été 2020. A la faveur du Covid-19, un nouveau monde se dessine déjà pour les études à l'étranger... Étudier « abroad » en restant « at home » ! Certaines universités comme Harvard ou MIT ont saisi, mercredi 8 juillet, le tribunal fédéral pour obtenir l'annulation de la décision du gouvernement Trump d'invalider les visas des étudiants étrangers dont les cours en ligne se poursuivront à la rentrée prochaine. ●

Ça disjoncte grave à Casablanca !

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a réagi au quart de tour à des informations relayées par certains médias qui lui ont imputé la méga panne d'électricité qui a touché dès le petit matin du mercredi 8 juillet plusieurs quartiers de Casablanca: Ain Chock, Californie, Bouskoura, une partie de Ben M'sik, Maarif, Anfa, Centre-ville et Hay Hassani, soit plus de 200.000 usagers.

« L'Opérateur Système de l'ONEE dément formellement être à l'origine de cet incident qui a duré pas moins de 4 heures. Le poste de distribution siège de cet incident est toujours alimenté par le réseau ONEE Très Haute tension (225 kV). Le poste ONEE 225/60 kV, qui se trouve à l'intérieur du poste du distributeur et alimenté par le même réseau très Haute Tension ONEE, est opérationnel et alimente normalement les postes sources ali-



mentant des zones de Casablanca », assure l'Office. Par ailleurs, le délégué casablançais Lydec a lui aussi réagi à cet incident, qu'il a attribué à un dysfonctionnement au niveau du réseau moyenne tension, provoqué par un incident technique sur des lignes de haute tension alimentant trois de ses centres de transformation : Ouled Haddou, ADE et Dar Bouazza. Qui de Lydec et de l'ONEE est responsable de la panne ? Pour le moment, personne n'est au courant... ●



Côté BASSE-COUR



Tariq Sijlmassi, président du directoire du CAM.

Le « STP Award » de Commerzbank échoit au CAM

Nouvelle consécration internationale pour le Crédit Agricole du Maroc (CAM). La banque du monde rural a obtenu le trophée « STP Award 2019 ». Décerné par la banque allemande Commerzbank, ce Prix consacre la qualité de processing des paiements

internationaux aussi bien commerciaux que financiers durant l'année 2019. Cette distinction, qui honore une « banque commerciale universelle, leader dans le secteur de l'agro-business, offrant un accompagnement global à l'international en faveur de sa clientèle importatrice et exportatrice », constitue pour le CAM une reconnaissance de son expertise et expérience dans le traitement des opérations de cash ainsi que le professionnalisme de ses équipes en charge de la relation. Commerzbank est la 2ème capitalisation boursière du secteur bancaire en Allemagne. Elle participe par ailleurs au financement de plus de 30% des opérations de commerce international. ●

Le retour des prières collectives

Les mosquées réouvriront progressivement leurs portes aux prières collectives mercredi 15 juillet sur l'ensemble du territoire national. Annoncée mardi par le ministère des Habous et des affaires islamiques, cette mesure, qui exclut pour le moment la prière du vendredi, tiendra cependant en compte de la situation épidémiologique locale et les conditions de contrôle sanitaire qui seront gérées par des commissions à l'entrée des mosquées. Autrement dit, seuls les lieux de prières situés dans des zones jugées stables sur le plan sanitaire seront autorisés à recevoir les fidèles. Ces derniers ont accueilli avec un grand soulagement cette nouvelle qu'ils attendaient depuis longtemps, n'hésitant pas à exprimer leur incompréhension sur les réseaux sociaux quant au maintien de la fermeture des « maisons de Dieu » alors que les pouvoirs publics ont autorisé dès le 25 juin la majorité des lieux publics (cafés, restaurants, plages, hammams, clubs de sport) à relancer leur activité. Ce qui a poussé

Les nouveaux morts à la mode

Il faut désormais choper le Covid-19 ou en mourir pour être dans les statistiques officielles ! Les victimes des autres maladies chroniques (cancer, diabète, cœur, hypertension, AVC...) qui sont pourtant beaucoup plus nombreuses que celles du coronavirus n'ont curieusement pas droit de cité. Le ministère marocain de la Santé évite soigneusement d'en parler, se limitant depuis l'apparition du virus au Maroc en mars dernier à nous tenir informés, citoyens infantilisés que nous sommes devenus, du bilan journalier du nouveau virus mondialisé. Une telle assiduité dans la communication autour des chiffres de cette grippe mystérieuse a de quoi surprendre, poussant du coup les observateurs à s'interroger sur le pourquoi du black-out sur les autres maladies autrement plus meurtrières...

Il y a anguille sous roche, me diriez-vous... Surtout que le Covid-19 n'a fauché au Maroc sur une période plus de quatre mois que la vie de 242 personnes (bilan du mercredi 8 juillet). Ce qui est infiniment bas comparativement à la moyenne mondiale des morts du Covid-19. Manifestement, le Maroc sait soigner les covidés beaucoup mieux que les nations les plus développées comme la France et les Etats-Unis où le virus a fait et continue à faire des ravages. Dans le lot des morts nationaux, que Dieu ait leurs âmes, les personnes âgées et les sujets atteints de comorbidités (maladies chroniques) représentent certainement le gros du contingent. Mais les services de Khalid Ait Taleb ne sont pas diserts, autre bizarrerie, sur le profil des victimes (âge, maladies antérieures, etc.). Non, ces données, jugent-ils, sont trop super-

flues pour les communiquer au grand public qui ne doit à leurs yeux être au courant que du nombre quotidien des contaminés et des morts (à raison de deux bulletins sur 24 heures) au compte-gouttes.

Quand l'information fait défaut pour l'on sait quelle raison, c'est la rumeur, voire les spéculations et les fake news qui prennent naturellement le relais. Ces dernières ne naissent pas ex nihilo, elles sont souvent engendrées par la culture du secret affectionnée par certains responsables. Au doute insidieux qui commence à s'installer dans les esprits se succèdent les interprétations qui s'imposent comme des vérités dans un contexte où l'on a du mal à distinguer le vrai du faux, le faux finissant souvent par passer pour du vrai et le vrai pour le faux...

C'est ainsi que certains en déduisent que le coronavirus est devenu le nouveau business juteux du moment pour une camarilla d'acteurs qui gravitent autour de la maladie. Ces derniers auraient déjà développé une addiction à ses effets stimulants de l'appétit... Le Covid-19 ferait donc vivre plus qu'il ne tue ?

Qu'en est-il des personnes souffrantes des pathologies graves qui avaient un besoin urgent de se faire opérer pendant le confinement alors que toutes les unités hospitalières du pays étaient mobilisées pour le corona ? Posez la question aux médecins spécialistes qui commencent à recevoir ces malades et ils vous diront que les dégâts sont énormes parmi cette population. Imaginez l'état actuel d'un patient souffrant d'une tumeur dans la tête et qui aurait dû se faire opérer il y a trois mois... Le Covid-19 se cache derrière quel masque ? ●



un groupe de Marocains à adresser récemment une lettre ouverte au Premier ministre Saad Eddine Al Othmani où ils lui ont demandé de leur fournir une explication convaincante, justifiant cette exclusion tendant à faire croire que « le Covid-19 se propage particulièrement dans les mosquées et non pas dans les autres espaces à forte concentration de la population ». Sacrée observation ! ●

Rebond spectaculaire

Le nombre des malades Covid-19 actifs qui était de 600 le 5 juin dernier, a connu un rebond brutal, pour s'établir le 4 juillet à 4261 cas, soit le nombre de personnes potentiellement contagieuses le plus élevé depuis l'apparition du premier covidé au Maroc le 2 mars 2020. En cause, la multiplication au cours de ces dernières semaines des foyers industriels à Safi et Tanger notamment qui ont fait exploser la courbe des infections. Moralité, pour faire aplatiser la courbe, il faut fermer les usines... ●

France : Castex, complexe, semtex...

Le nouveau Premier ministre, inconnu des Français avant sa nomination vendredi 4 juillet par le président Emmanuel Macron en remplacement d'Edouard Philippe, porte un nom difficile à prononcer : Jean Castex, Monsieur déconfinement de l'Hexagone. Pourvu que le nouveau casting gouvernemental, où les observateurs politiques locaux ont vu la main

de l'ex-président Sarko, ne tourne pas au casse-tête. Or, compte tenu de la difficulté du «contex» due aux conséquences ravageuses du Covid-19 sur le tissu social et les secteurs productifs, la tâche s'annonce « complexe» pour une équipe qui, à moins de deux ans de la fin du premier quinquennat macronien, aura fort à faire pour faire éviter à la France un scénario semtex... ●





**Déconfiné
de Canard**

Côté **BASSE-COUR**



**COUP
DE BEC**



Le Parti du bon sens (40)

LE MAROCAIN ET SES SENS !



**Par Noureddine
Tallal.**

Tout comme Lhaj Miloud, le Marocain a les sens développés... Très développés même ! Normal, c'est une question de survie ! Pas comme ces Occidentaux insipides et aux sens par trop émoussés, du fait d'un excès de confort et de sécurité ! Évoluant depuis toujours en milieu hostile, il a dû et su s'adapter pour survivre... Se fondre dans son environnement... Anticiper... Renifler le danger d'où qu'il vienne... Et évoluer en permanence !

La vue d'abord... Un regard d'aigle, toujours à l'affût de la moindre occasion de se rincer l'œil... Sans retenue ni vergogne ! Avec dextérité et maestria, il vous

déshabille et rhabille du regard en un clin d'œil... Il vous mate et vous toise de haut en bas... Il vous évalue en quelques secondes... Il vous catalogue en fonction de votre apparence physique, de votre accoutrement, de votre comportement... Et il adaptera le sien en fonction de ce bilan visuel instantané... Pour lui comme pour Lhaj Miloud, rien que de très normal... Chez nous, nulle loi ne saurait régir le regard ! Si inquisiteur fut-il...

L'ouïe, aussi... Les oreilles toujours aux aguets... En quête de nouveautés et de rumeurs fraîches... « Tberguigeur » invétéré, il n'a pas son pareil pour relayer les vraies et fake news de toutes sortes... Sur les hommes politiques, les collègues, les voisins et les voisines... En y rajoutant bien volontiers son grain de sel... Jusqu'à ce que la tberguigua lui revienne comme un boomerang, enjolivée et agrémentée... Ayant évolué de statut de rumeur à celui de nouvelle... D'information en béton ! En laquelle le Marocain n'aura aucun mal à prendre pour argent comptant.

L'odorat, également... Véritable machine olfactive, son pif est aux toujours en alerte... Il n'a pas son pareil pour détecter les odeurs de tagine mijotant chez les voisins... Capable de vous donner par le menu le détail des audaces culinaires des copropriétaires de son immeuble au cours des quinze derniers jours... De détecter la présence d'une personne du beau sexe à un kilomètre à la ronde... Juste en humant son parfum...

Tout en savourant sa boisson préférée à la terrasse d'un café... Accessoirement point de ralliement et de ressourcement... Où il combine harmonieusement et généreusement l'exercice de tous ses sens, pour ne jamais perdre la main... Ni Pied. Il n'y a que les relents des bennes à ordures débordant devant son immeuble qui ne semblent guère perturber sa puissance olfactive. Le goût... Le Marocain est un homme de goût... Pas question ici de classe et d'élégance... Mais de goût pour la bonne chair ! Pour les pastillas, tagines et pâtisseries bien de chez nous... Il est fier de sa cuisine cataloguée comme une des meilleures au monde... Même si nos plats sophistiqués sont réservés aux restaurants de luxe et aux hôtels classés... Peu importe ! Le Marocain, tout comme Lhaj Miloud, se contentera des mets populaires... Sans chichi ni prétention... Assaisonnés et pimentés à souhait... Qu'il fera passer à grandes rasades de thé à la menthe ! Si la musique adoucit les mœurs, le thé adoucit les palais !

Le toucher enfin... Le Marocain est tactile... Il aime le contact physique... Les poignées de main franches et les grandes embrassades... Il se promènera avec ses amis la main dans la main... Et honni soit qui mal y pense ! Dans les files d'attente, il viendra se coller à vous... Que vous soyez une femme ou un homme... De préférence, si vous êtes une femme... Sans façon, naturellement et en toute convivialité... La distance de courtoisie, c'est pour ces Occidentaux maniérés... La chaleur humaine n'est pas un vain mot pour lui... Il vous la fera sentir en toute circonstance... Vous rassurant quant à sa virilité... Tout en vous soufflant dans le cou son haleine plus ou moins mentholée... Certes, l'obligation covidienne de distanciation sociale l'oblige actuellement à prendre un certain recul... Mais rassurez-vous, c'est pour mieux sauter !

Et Lhaj Miloud vous fait grâce des autres sens... Le sixième sens, basé sur l'instinct et la capacité d'anticipation... Le sens de la démesure pour fêter le moindre événement en s'endettant jusqu'au cou... Le sens des affaires et du marchandage... Le sens interdit qu'il respectera avec plus ou moins de constance...

Et surtout le sens de l'humour... Qui lui permet de rire de tout... Et c'est pour cela qu'on l'aime... Ça tombe sous le sens ! ●

Le nouveau président de
Laprophan fait parler de lui

Mégalomanie en overdose

La vidéo a choqué plus d'un. On y voit un homme élancé, en costume-cravate, une visière sur le visage, descendre d'une grosse Mercedes bleue. Dès l'entrée on lui déroule le tapis rouge qui se prolonge à l'intérieur d'une grande enceinte ! Se pliant en quatre, un comité d'accueil présidé par une femme accourt à sa rencontre. Celle-ci le fait entrer à l'intérieur en guidant ses pas. Il y a de l'obséquiosité dans l'air et les gestes. Sur son passage retentissent les yoyos d'une camarilla de femmes en blouses blanches, visiblement très excitées et les ovations d'une gent masculine pour la plupart arborant également des tabliers immaculés. Démarche ostentatoire, visage satisfait, l'homme, comme enivré, fait le tour des lieux sous les ovations nourries et les cris joyeux de l'assistance tout en répondant d'un geste discret aux salutations de ses admirateurs. Ce cérémonial rappelant celui de la royauté marocaine comportait même le rituel d'offrande de lait et de dattes que cet hôte de marque déclina discrètement. Il ne manquait plus que la garde royale pour lui rendre les honneurs ! Cette séquence de mégalomanie galopante, filmée dans



Farid Bennis, PDG de Laprophan.

l'enceinte du siège de Laprophan à Casablanca par le personnel de l'entreprise, est signée Farid Bennis, à l'occasion de son retour au Maroc. À la mort du père fondateur Abderrahim Bennis en 2011, un différend surgit entre les héritiers, poussant Farid à partir vivre en Espagne. S'il est revenu aujourd'hui au bercail c'est pour prendre les rênes du groupe pharmaceutique valorisé récemment à 250 millions d'euros.

Le conseil d'administration de l'entreprise l'a nommé le 5 juin dernier au poste de président-directeur général en remplacement de son frère, Ali Bennis, décédé en octobre 2019. Le nouveau patron s'est glissé dans les pantoufles du frère défunt sans même lui rendre hommage ! Pas besoin de test PCR pour détecter le virus de la folie des grandeurs... ●

LES COVIDÉS SONT DÉSORMAIS ISOLÉS CHEZ ELIX

COMMENT TU TE SENS ?





Le Maigret DU CANARD



Isolement des malades Covid-19

Pourquoi le Maroc a changé de stratégie



Khalid Aït Taleb. Des décisions sans explications...

Organiser l'isolement des patients du Covid-19 à Benslimane ou à Ben Guérir ne représente plus la seule alternative. Les cas positifs ont désormais le choix d'être isolés et soignés à domicile.

Jamil Manar

La circulaire rendue publique le 6 juillet par le ministère de la Santé marque un tournant dans la stratégie nationale en matière de lutte contre le Covid-19. Ce texte, qui intervient dans un contexte « marqué par l'augmentation significative des cas confirmés, souvent asymptomatiques et sous forme de foyers épidémiques en milieu professionnel et communautaire » introduit un changement de taille : Les cas actifs Covid-19 et les futurs cas positifs peuvent dorénavant être isolés à domicile. D'apparence anodine, ce changement est déterminant dans la prophylaxie du virus qui est loin d'avoir disparu de la circulation. La mise en quarantaine des patients chez eux vient en fait corriger une décision gouvernementale contre-productive annoncée le 13 juin dernier, celle du regroupement des covidés au sein

de deux structures sanitaires spécialisées, à Benslimane et Ben Guérir. Sur le terrain, cette décision a eu un effet négatif immédiat : le refus, constatée chez de nombreux cadres et salariés du privé de se faire dépister à la charge de l'employeur dans le cadre de la fameuse campagne de dépistage massif en entreprise afin de « limiter le risque de propagation du virus en milieu professionnel et garantir une reprise d'activité sereine et sécurisée ». Mettez-vous à la place d'un haut cadre d'un grand groupe de la place. Va-t-il accepter de bon cœur de subir le dépistage au risque de se retrouver isolé pendant plusieurs jours à Benslimane ou Ben Guérir ? De nombreuses entreprises ont dû faire face à la résistance de leurs collaborateurs qui craignaient d'être séparés de leurs familles si jamais ils sont déclarés positifs. La même inquiétude a été exprimée par les parents au sujet de leurs enfants contaminés éven-

tuellement. La perspective de les transférer à Benslimane ou à Ben Guérir loin du cocon familial était très mal vécue.

Plusieurs cadres ont d'ailleurs appelé des cliniciens amis à Casablanca pour leur demander s'ils peuvent se faire dépister en clinique avec leur progéniture et d'y effectuer la quarantaine au cas où ils seraient porteurs du virus. « C'est impossible », se sont-ils entendus répondre. Cet effet dissuasif et pervers se lit dans le nombre des dépistés entre le 3 juin, date du démarrage de l'opération et le 19 juin : 46.876 personnes seulement. À ce rythme, il est difficile d'atteindre à fin juillet l'objectif de 1.790.000 tests de dépistage annoncé initialement par la CGEM.

C'est pour mettre fin à l'effet pervers produit par l'obligation de l'isolement à Ben Guérir ou à Benslimane que le ministère de la Santé a décidé de donner aux malades

le choix d'être isolés et soignés à domicile. Cet effet pervers, dont se sont inquiétés de nombreux experts dont l'épidémiologiste Jaafar Haïkel auprès du ministère de la Santé, c'est traduit par la propagation exponentielle du virus au sein de la population à cause du refus de se faire dépister alors même que le sujet se sait atteint pour ne pas être enfermé à Benslimane ou Ben Guérir. « Toute personne ayant eu un contact avec un cas probable ou confirmé de Covid-19 dans un délai s'étalant de 48 heures avant le début des symptômes chez le cas suspecté ou confirmé et jusqu'à son isolement devra être mise en quarantaine à domicile pour une durée de suivi et d'isolement de 14 jours, à compter de la date du dernier contact avec le cas de Covid-19 confirmé » indique la nouvelle circulaire du ministère de la Santé. Il était temps de corriger une mesure très peu réfléchie. ●

Une courbe en dents de scie et beaucoup de questions

Les experts ne cachent pas leur inquiétude au sujet de la courbe nationale des contaminations au Covid-19. Depuis l'apparition du virus au Maroc le 2 mars dernier, force est de constater que celle-ci a évolué en dents de scie, ce qui ne permet pas de savoir si on est en début ou en fin d'épidémie. Fait paradoxal, la levée des mesures de confinement général le 25 juin dernier sur une bonne partie du territoire national a coïncidé avec un rebond spectaculaire de la courbe des infections. En Europe par exemple, des pays comme la France, l'Italie ou en Espagne ont déconfiné leurs populations après que la courbe des infectés et des décès eut amorcé une décrue significative.

Au Maroc, le gouvernement a mis les Marocains en cloche pendant plus de 3 mois alors que le pays était contaminé à raison de 6 ou 10 cas par jour et décidé de décréter le déconfinement avec plusieurs centaines de cas enregistrés quotidiennement. Allez-y comprendre quelque chose ! Tout ça manque de cohérence. De quoi s'interroger sur les éléments scientifiques pris en compte par le ministère de la Santé pour décider de la date du confinement et celle du déconfinement. La hausse considérable du nombre de cas dans un contexte de remise en liberté de la population n'est pas rassurante. Si quelqu'un connaît l'ampleur de la pandémie au Maroc, à quel pic elle va s'arrêter pour amorcer la décroissance, il est prié de lever le doigt pour éclairer notre lanterne. Et puis cette question lancinante : le nombre infiniment faible des décès au Maroc par rapport à la moyenne mondiale justifiait-il d'enfermer pendant plus de 3 mois

la population et paralyser son économie avec les dégâts colossaux que l'on sait ? Une autre question qui s'impose : Pourquoi avoir attendu longtemps avant d'annoncer la réouverture des mosquées pour le 15 juillet ? Pourquoi le 15 juillet et pas le 25 juin (en même temps que les cafés, restaurants et plages...) ? Quels sont les facteurs objectifs qui ont présidé à cette décision ? En dehors des bulletins journaliers démoralisant sur le décompte des nouveaux cas, le ministère de la Santé n'a jamais pris la peine d'aller plus loin dans l'information sur l'épidémie en faisant le point sur les tendances générales (profil et âge des malades, le protocole thérapeutique adopté, foyers épidémiques...)

Le pire serait que les autorités de tutelle se soient inscrites depuis le début dans une politique d'improvisation au petit bonheur la chance. D'ailleurs, la rumeur qui s'est répandue récemment comme une traînée de coronavirus que le pays pourrait connaître un deuxième confinement juste après la fête du sacrifice participerait de cette absence d'expertise patente dans la gestion de la pandémie. Reconfiner le pays reviendrait à aggraver une situation économique et sociale nationale déjà désastreuse. Sauf s'il sait où il va, Khalid Aït Taleb risque de nous faire revenir à la case nulle part avec, qu'à Dieu ne plaise, un grand saut dans l'inconnu...

Au fait, qui sont les membres du Conseil scientifique sur le Covid-19, censés élaborer des plans prospectifs et préventifs ? Pourquoi ils ne sont pas médiatisés ? Ils ont peur du star-system ? ●



Le Maigret DU CANARD



Ahmed Zoubair

Le blocage des Marocains à l'étranger est la résultante de la suspension jusqu'à nouvel ordre de tous les vols internationaux à destination et en provenance du Royaume, pour une durée indéterminée, afin de prévenir la propagation du Coronavirus. Une décision prise dimanche 15 mars «dans le cadre de mesures préventives contre la propagation du Coronavirus», avait indiqué le ministère marocain des Affaires étrangères dans un communiqué.

Ils sont plusieurs dizaines de milliers, partis à l'étranger pour des raisons touristiques, d'affaires ou médicales dans le cadre d'un séjour de quelques jours ou semaines tout au plus, à se retrouver aujourd'hui sans ressources, ni où crecher ni de quoi se sustenter, errant comme des zombies dans les rues de nombreuses capitales et villes mondiales en Asie, Europe ou Amérique. C'est le cas entre autres de quelque 150 compatriotes piégés depuis mars dernier en Indonésie où les autorités diplomatiques marocaines, qui ont fait le nécessaire pendant les deux premiers mois pour les prendre en charge, n'ont plus les moyens de s'occuper d'eux en attendant qu'un jour un avion RAM veuille bien les faire rentrer au bercail. Chassés des hôtels où ils passaient la nuit, ils sont condamnés à leurs corps défendant à être des SDF désargentés et malheureux... Côté rapatriement supervisé par les Affaires étrangères, les autorités marocaines ont donné la priorité aux citoyens dont l'état de santé financière et de santé tout court est jugé très précaire. «Le Maroc ne peut pas continuer à supporter les coûts du rapatriement de 70 à 80.000 personnes. Nous avons ciblé des opérations humanitaires relatives à des personnes sans moyens», a déclaré récemment devant les députés le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des MRE Nasser Bourita. Les rapatriés pour des raisons «humanitaires» sont au nombre de 8.000 à peine. Quant aux autres, qui représentent le gros du contingent, soit quelque 70.000, considérés «en forme» sur les deux plans, ils devaient attendre la date de la réouverture de l'espace national pour assurer leur retour avec leurs propres deniers! Pour cette catégorie supposée privilégiée, il convient de «penser à d'autres versions comme le font des pays qui privilégient la possibilité des citoyens qui achètent un package comprenant l'avion, l'hôtel, les analyses», a ajouté le même Bourita devant le Parlement.

La galère saison 2 en perspective

Les citoyens, nationaux et résidents étrangers au Maroc, bloqués à l'étranger doivent obligatoirement présenter avant l'embarquement les résultats d'un test sérologique et ceux d'un dépistage PCR de moins de 48 heures. Ce qui fait du Royaume le seul pays au monde à demander à ses ressortissants de justifier de ces deux analyses à la fois... Une dépense onéreuse (150 euros environ pour la PCR) pour les candidats au rapatriement, certainement très nombreux, qui sont à court d'argent. Comment vont-ils faire pour payer ces tests? Le communiqué du gouvernement fait l'impasse sur cette question d'importance comme sur le sujet tout aussi crucial du paiement du billet retour pour des gens qui ont épuisé toutes leurs ressources financières, sachant qu'ils ne doivent leur survie pendant près de quatre mois qu'à la prise en charge des ambassades marocaines et à la solidarité communautaire sur place... La galère saison 2 se profile certainement à l'horizon pour les plus démunis d'entre eux, obligés à payer eux-mêmes leur ticket retour par avion ou par bateau. Pour ceux qui veulent emprunter la voie maritime, seul l'embarquement par les ports de Sète en France et de Gênes en Italie est autorisé (les ports espagnols sont exclus). Autrement dit, les Marocains d'Espagne doivent se rendre dans ces deux villes-toute une gymnastique-pour rentrer au pays alors que le chemin le plus court est qu'ils passent par les ports de Tanger, Sebta ou Melilla! Bonjour la cohérence. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué... Pour autant, les frontières resteront fermées jusqu'à nouvel ordre pour les touristes étrangers désireux de se rendre au Maroc et aux touristes nationaux qui projettent de passer leurs vacances d'été à l'étranger... Les Marocains résidents à l'étranger ainsi que les étrangers résidant au Maroc pourront quitter le Royaume, à l'issue de leur séjour, par les mêmes moyens aériens et maritimes, conclut le communiqué du gouvernement. En d'autres termes, pas de Costa Del Sol cette année pour les Marocains du cru... En attendant la réouverture des frontières nationales, ils peuvent toujours faire voyager leur imagination... ●

Après avoir été longtemps laissés en plan, les Marocains piégés à l'étranger autorisés enfin à revenir au pays

Vol retour au-dessus d'un beau ratage

C'est la délivrance pour des milliers de Marocains piégés depuis le mois de mars à l'étranger. Un communiqué gouvernemental rendu public mercredi 8 juillet vient de mettre fin à leur détresse qui s'est prolongée au-delà du supportable.



Nasser Bourita. Un gros retard à l'allumage.

Or, la plupart de ces Marocains, exclus de la liste officielle des rapatriés pour des raisons humanitaires ou sanitaires, ne sont pas mieux lotis. Ils sont en mode survie, sans-le-sou, ni gîte ni couvert, a fortiori en capacité de s'offrir un billet retour avec kit de dépistage! Livrés à eux-mêmes, gagnés par la détresse, ils ont eu le sentiment que leur pays les a abandonnés surtout que de nombreux États ont procédé en plein pic d'épidémie à l'exfiltration de leurs compatriotes pris au piège aux quatre coins du monde. Mais tel n'a pas été le choix du gouvernement marocain qui au lieu de mettre en place un pont aérien a préféré mobiliser ses représentations diplomatiques à l'étranger pour venir en aide aux Marocains bloqués qui se trouvaient alors en voyage touristique, d'affaires ou médical sous d'autres cieux. Cette solution de dépannage, censée durer quelques semaines, s'est enlisée au-delà du supportable pour les intéressés, réduits malgré eux à un exil forcé sans moyens de subsistance dans des pays où le niveau de vie est plus élevé qu'au Maroc. Dur, dur le provisoire qui dure qui plus est sans aucune visibilité pour les victimes...

Sans conteste, le gouvernement a eu un gros retard à l'allumage, victime d'une erreur d'appréciation de la situation. Or il fallait évaluer les choses bien avant pour savoir si le pays a les moyens financiers d'assurer l'opération retour de l'ensemble de ses concitoyens sans distinction aucune. Et puis, ces exilés malgré eux, non-résidents, ont bel et bien acheté un billet d'avion aller-retour sans lequel (retour) ils n'auraient pas pu être autorisés à voyager... Ce ticket retour est aujourd'hui périmé tout comme le visa touristique dont la validité ne dépasse pas 90 jours. Un beau pataquès doublé d'une tragédie humaine dont ils ne sont nullement responsables. «Le gouvernement Al Othmani ne s'est pas occupé des Marocains bloqués à l'étranger et quand il s'est réveillé en mai dernier après la levée du confinement en France, Italie et ailleurs, il a procédé à un rapatriement sélectif», s'empare une concitoyenne piégée aux Etats-Unis. Elle ajoute, tout aussi colérique: «Les autorités marocaines auraient dû coordonner l'opération retour des Marocains avec les compagnies aériennes étrangères qui sont venues au Maroc pour rapatrier les étrangers qui y

étaient bloqués». Mais au lieu de privilégier cette solution de bon sens, les responsables marocains ont exigé des transporteurs battant pavillon étranger de faire le voyage du Maroc sans passagers! Or, cette ligne de prudence, justifiée officiellement par la peur d'importer des cas de Covid-19, ne tient pas la route, étant donné que le ministère des Affaires étrangères aurait pu faire réaliser dans le cadre de la coopération bilatérale au profit des Marocains les tests de dépistage et même de quarantaine dans les pays du blocage. Cette action dispenserait le Maroc d'aménager des lieux d'isolement pour les citoyens rapatriés. À l'arrivée, pas de quoi être fouetter un chat... covidé. Le résultat n'est pas fameux: une perte de temps incroyable et des milliers de Marocains qui ont souffert inutilement alors qu'ils auraient pu être chez eux bien avant le 14 juillet. Mais vu les modalités du retour contraignantes qui leur sont imposées, ils ne sont pas encore sortis de l'auberge. Plus proches de mourir de désespoir que de Covid... ●

LE DRAME DES MAROCAINS BLOQUÉS À L'ÉTRANGER

ON LES FAIT EMBARQUER? (NON, IL ME SEMBLE QU'ILS SONT RICHES ET EN BONNE SANTÉ)





Le Maigret DU CANARD



Les employeurs de salariés à domicile ne se bousculent pas au portillon de la CNSS

Ces Marocains qui rechignent de passer à la caisse...

Ils sont très peu nombreux les Marocains qui ont déclaré jusqu'ici leurs employés à domicile auprès de la CNSS. Les inspecteurs de la Caisse auront fort à faire pour faire accélérer la cadence des immatriculations...

Ahmed Zoubair

Depuis début juin 2020, la déclaration du personnel de maison à la CNSS est devenue obligatoire après avoir été facultative un an plus tôt. Les personnes immatriculées, disposant obligatoirement d'un contrat de travail en bonne et due forme (légalisé), sont désormais intégrées dans le régime de la Caisse et bénéficient à ce titre de toutes les prestations sociales et autres allocations familiales servies par l'établissement (couverture médicale, pension de retraite et autres indemnités). Mais il ressort des chiffres des immatriculations effectuées de manière volontaire par les employeurs du personnel de maison, depuis l'entrée en vigueur en 2018 de la loi 19-12, que les employeurs ne se sont pas bousculés au portillon. Le rythme est très lent, s'effectuant au compte-gouttes... Ils sont en effet moins de 2.000 à avoir franchi le pas en enregistrant leurs domestiques. Un chiffre qui reste évidemment très faible pour un pays de près de 40 millions d'habitants, où d'après les statistiques du Haut-Commissariat au Plan (HCP), la classe moyenne et la classe aisée représentent respectivement 50 % et de 10 à 15% de la population. « Au moins 2 à 3 millions de ménages urbains disposant d'employés domestiques sont concernés », estime un syndicaliste qui suit ce dossier de très près. Les inspecteurs du travail, très peu nombreux (à peine 300 pour tout le Maroc), ont du pain sur la planche pour pousser les récalcitrants à déclarer leur personnel... Mais contrôler dans ces conditions de sous-effectif tous les ménages qui emploient des domestiques relève de la gageure... Dans un pays où la fraude sociale qui fait rage dans les autres activités (industrie, agriculture, services, professions libérales, etc.) est un sport national- la preuve par Mustapha Ramid qui n'a pas déclaré sa secrétaire à la CNSS- domestiquer les voleurs du personnel domestique s'annonce comme un combat de longue haleine.

Faire respecter la loi

La loi relative au personnel de maison est de nature à rétablir cette catégorie socio-professionnelle dans ses droits longtemps piétinés... Mais encore faut-il agir pour faire respecter la loi. Ce qui est une autre paire de manches ;

- L'employeur doit déclarer au minimum 60% du revenu de son employé de maison.
- Le salaire du travailleur doit être égal ou supérieur à 2.568,24 DH, soit le niveau du salaire minimum au Maroc;
- La création d'un deuxième compte par l'employeur déjà déclaré auprès de la CNSS en tant que salarié est obligatoire. Ce nouveau compte sera donc considéré par la sécurité sociale comme émanant d'une entité différente ;
- La taxe de formation professionnelle est également prise en charge dans les cotisations versées au profit du personnel de maison... ●



La fraude sociale, un sport national...

Encadrée par la loi pour la première fois au Maroc, le travail du personnel de maison, appelé communément bonnes, a longtemps échappé à la réglementation. Ce qui a donné lieu à une série d'abus et d'injustices parmi lesquelles une sous-rémunération au noir et la privation des droits liés à la CNSS et au code de travail comme la durée de travail légal, les congés payés, les jours fériés, le congé du week-end et les indemnités de licenciement. Ces employés, principalement des mineures âgées souvent de 8 ou 10 ans, sont soumis à une véritable exploitation. Avec des journées du travail, 7 jours sur 7, très chargées et ardues qui commencent dès le petit matin et se poursuivent jusque tard dans la nuit. En contrepartie de ces tâches multiples (préparation des repas, ménage, vaisselle, courses et parfois baby-sitting...), ces petites bonnes, corvéables et taillables à merci, touchent un salaire de misère largement en dessous du Smig fixé à 2.582 DH par mois. Souvent, elles ne perçoivent pas cette somme dérisoire versée directement au père vivant à la campagne. Issues justement du Maroc des campagnes caractérisées par la pauvreté et le dénuement, ces filles sans défense, victimes de maltraitements physique et psychologique qui débouchent régulièrement sur des drames, sont placées chez des familles en ville via des réseaux de recrutement sans scrupules, moyennant des commissions versées par les employeurs. Terrible sort imposé à des filles à un âge où elles doivent jouer et aller à l'école. Cette réalité sociale peu reluisante alimente un autre phénomène non moins préjudiciable : la non-scolarisation qui frappe essentiellement la fille rurale en faisant perpétuer la pauvreté et l'ignorance dont se nourrit comme un produit dopant l'idéologie islamiste. En 2011, une enquête du HCP avait estimé à quelque 123 000 le nombre d'enfants de moins de 15 ans travaillant au Maroc (en nette régression par rapport à 1999, où ils étaient 517 000!). Or, ce chiffre ne fait pas ressortir l'ampleur du travail à domicile des employées de maison mineures.

Or, la nouvelle loi 19-12, même si elle rétablit le personnel de maison dans ses droits, légitime en même temps le travail des mineurs fixé à 16 ans alors que l'âge légal du travail est censé intervenir deux ans plus tard ! Une situation paradoxale que la société civile avait dénoncée avec véhémence, au moment de la discussion au Parlement du projet de loi relatif au personnel de maison. Devant cette vague de critiques, le gouvernement s'en est sorti avec une pirouette : l'instauration d'une période transitoire de 5 ans avant que l'âge légal minimum ne soit relevé à 18 ans (faire travailler un enfant de moins de 16 ans est passible d'une amende de 25 000 à 30 000 DH). Mais au Maroc le provisoire, c'est connu, a le chic de durer et de devenir même la norme. ●

Vient de paraître

GUIDE PRATIQUE
POUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES TRAVAILLEUSES
ET LES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES

Par Mustapha Ramid
Préface : Fatihaoui, Amal El Khatib

99 DH

COMMANDEZ VOTRE EXEMPLAIRE!



Déconfiné
de Canard

Le Maigret DU CANARD



La RAM à basse altitude

Une nouvelle RAM, moins plombée financièrement, devrait émerger du plan social proposé par le top management au personnel. Mais ce plan, rejeté par les représentants syndicaux du personnel, ne va pas passer comme des gouttelettes dans l'air.



Royal Air Maroc. Une visibilité très faible...

Jamil Manar

La survie de la compagnie dépend de l'adoption d'une grande cure d'amaigrissement compte tenu des pertes colossales, se chiffrant à plusieurs dizaines de milliards de DH, qu'elle a accumulées depuis le début de la crise sanitaire en mars dernier. Pour retrouver sa ligne et échapper à la faillite, le transporteur, dont la flotte est toujours immobilisée au sol, devra recourir à 858 licenciements et plan de départs volontaires en faveur des collaborateurs âgés de plus de 57 ans et justifiant de 15 ans d'expérience. La suppression de postes vise principalement le personnel navigant technique et commercial, soit un total de 600 pilotes et quelque 1 200 stewards et hôtesses. Sont également concernés près de 500 employés au sol ou travaillant au siège ou dans les agences RAM... Pour réduire ses coûts, l'entreprise devra se séparer de 30% de ces effectifs. Ce qui est énorme. Cette charrette risque de provoquer des drames sociaux dans un contexte de crise très peu propice aux recrutements ou aux reconversions. Bonjour la précarité. Ce plan d'économie comprend aussi la cession ou la location de 20 appareils (dont 4 Boeing 787), et la suspension provisoire de nombreuses liaisons. L'État a conditionné son soutien financier à la compagnie à la mise en œuvre de ce plan social aussi douloureux soit-il que de nombreuses

compagnies aériennes de par le monde ont adopté pour rester en vie. Mais le principal syndicat, l'UMT, qui dénonce la politique du fait accompli, ne l'entend pas de cette oreille. Il compte en découdre avec l'employeur pour défendre les intérêts des employés syndiqués. L'UMT a déjà annoncé la couleur en refusant de prendre part au comité d'entreprise convoqué à l'initiative de la direction le jeudi 2 juillet. « Il est hors de question pour nous de dire amen au plan de relance de la RAM qui est porteur de précarisation pour les 858 collaborateurs qui sont dans le viseur. », explique une source syndicale. Même son de cloche du côté des pilotes et des stewards qui réclament un plan social identique à celui de 2011, élaboré sous la présidence de Driss Benhima, qui sauvegarde leurs intérêts. « Les licenciements économiques, secs et brutaux, ne passeront pas », assène-t-on du côté de l'association des pilotes.

Ces critiques dessinent les contours d'un bras de fer entre le top management et les représentants du personnel. Les négociations s'annoncent très difficiles dans un climat tendu. Le président Abdelhamid Addou est appelé à déployer des trésors d'énergie et de diplomatie pour faire passer son plan de redécoupage pour une nouvelle RAM qui, débarrassée d'une bonne partie de ses ressources humaines, ne sera plus comme la précédente. À moins qu'un partenaire étranger solide ne manifeste d'ici là son intérêt pour une prise de participation dans le capital de la compagnie. Ce qui lui permettrait de quitter la zone de turbulences qui menace... ●

Pilotes : La fin d'une époque

Les pilotes de la RAM seront placés dorénavant sous la tutelle des Forces armées royales. La décision a été prise en conseil des ministres présidé lundi 6 juillet par le souverain qui a approuvé, en sa qualité de chef suprême et chef d'État-major général des FAR, le projet de décret relatif à la réorganisation de l'École royale de l'air. La mission de formation du personnel navigant technique était assurée jusque-là par l'Académie internationale Mohammed VI de l'aviation civile depuis que l'ex-président de la RAM Driss Benhima a décidé en 2011 de fermer l'école des pilotes de la compagnie dans le cadre de la restructuration de l'entreprise.

En plus de permettre aux compagnies aériennes nationales de bénéficier de la technicité reconnue des FAR dans le domaine de l'aviation, cette nouvelle réforme, voulue par le chef de l'État, est un coup dur pour l'association marocaine des pilotes de ligne (AMPL). Les patrons qui se sont succédé à la RAM se sont tous plaints des agissements en lobby puissants de cette association qui arrivait à imposer ses décisions au top management de l'entreprise. « Pour ne pas perturber la bonne marche de la RAM, les présidents n'avaient d'autre choix que de composer avec les pilotes qui en profitaient pour dicter leurs conditions qui sont souvent abusives », explique une source interne. On leur a coupé les ailes pour ne plus voler très haut ? ●

LE MAROC RECONFINÉ APRÈS LA FÊTE DU MOUTON ?

J'AI ENTENDU DIRE QU'ILS VONT
DÉCONFINER LES MOUTONS ET NOUS
RECONFINER JUSTE APRÈS





Bec et ONGLES



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Nezha El Ouafi, Ministre PJD déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger

« Notre valeur ajoutée c'est de ne pas en avoir »

Ministre PJD déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nezha El Ouafi commente pour le Canard la dernière fatwa de la commission obscurité, éthique et toc du parti.

Ainsi la commission d'éthique et de transparence du PJD a blanchi les deux ministres du parti, Ramid et Amekraz, qui ont fait travailler leurs assistants sans couverture sociale...

Mieux, notre sacrée commission les a absouts en leur pardonnant les petits péchés qu'ils ont commis sur terre en oubliant de déclarer à la CNSS leurs collaborateurs. Oublier ça arrive à n'importe qui...

Piétiner les droits sociaux des salariés par les deux ministres de votre parti relève pour vous de l'oubli ?

Seul Dieu n'oublie pas. Sinon, tous les humains sont sujets à la défaillance de la mémoire. Quand nous sommes pris le doigt bien enfoncé dans le pot doux du péché, on convoque notre commission-lessiveuse pour blanchir le pécheur ou la pécheresse dans la plus grande transparence. Une telle instance est inexistante chez les autres partis qui visiblement manquent d'expertise en matière d'absolution de leurs congénères...

Mais je vous rafraîchis la mémoire en vous rappelant que vous n'avez pas pris la défense de la pécheresse selon les codes du PJD de la députée Amina Maelainine qui s'est fait enfoncer par votre commission suite à la révélation en janvier 2019 d'un cliché la montrant sans voile, en jean moulant, tout sourire et en plein saut, devant le Moulin rouge, à Paris...

Ah Maelainine ! Celle-là était difficilement défendable avec ses photos très osées qui nous ont fait beaucoup de mal en tant que parti au pouvoir qui met en avant les valeurs religieuses. En se dévoilant qui plus est en France dans des postures libertines, elle nous a démasqués un peu plus au risque de nous discréditer auprès de notre électorat naïf, pauvre et ignorant...



Mais qu'est-ce qui est plus grave, se délester du voile le temps d'un week-end à Paris ou voler les droits sociaux de sa secrétaire pendant près de 24 ans ?

C'est une question métaphysico-islamo-sociale que vous me posez-là. Pour ma part, je considère que M. Ramid n'a rien fait de répréhensible du moment qu'il s'est montré généreux avec elle de son vivant en prenant en charge ses frais médicaux... Elle est morte en étant soignée.

Finalement, sous le vernis de l'islamisme il y a un PJD qui, dépourvu en plus de compétences, n'est pas plus vertueux que les autres. Finalement, quelle est votre valeur ajoutée réelle ?

Notre valeur ajoutée c'est justement de ne pas en avoir. Et c'est ce qui fait notre différence. Nous sommes passés du parti de la feinte et de la dissimulation à celui du scandale et de la honte. Êtes-vous consciente que vous avez perdu votre virginité et votre prétendue probité ?

Absolument. Mais il nous reste l'absolution. ●

Propos recueillis par Saliha Toumi

OUVERTURE PROGRESSIVE DES MOSQUÉES POUR LES PRIÈRES COLLECTIVES SAUF LA PRIÈRE DU VENDREDI !

TU PENSES QUE LE COVID-19 VA ÉPARGNER LES MOSQUÉES ?

IL FAUT CRAINDRE LES FOYERS PRESQUE RELIGIEUX...



ZAG

Ouvrir un compte en ligne à la BP désormais possible pour les MRE

Première au Maroc, les Marocains résidant à l'étranger (MRE) ont désormais la possibilité d'ouvrir un compte à la Banque Populaire (BP) sans se déplacer en agence. La banque vient de lancer ce service qui permet d'effectuer toute la procédure d'ouverture du compte en ligne, évitant aux MRE de se déplacer physiquement dans une agence Chaabi Bank ou un bureau de représentation.

« Afin de rendre possible l'ouverture de compte en ligne depuis l'étranger, la Banque Populaire a capitalisé sur son avance technologique pour apporter des solutions innovantes » explique l'établissement financier. Ainsi, la signature électronique remplace les contrats papiers, et l'entretien d'authentification du client, traditionnellement effectué en agence, est réalisé par appel vidéo pour permettre de finaliser l'ouverture du compte, conformément aux exigences de la banque centrale (BAM).



Le client peut également être assisté à distance en cas de besoin par le Centre de Relation Client. Selon la BP, ce service en ligne « a été conçu dans le respect de la réglementation en matière d'utilisation des données personnelles ». En guise de cadeau de bienvenue, pour toute ouverture de compte avant le 30 septembre, la banque offre un package gratuit, pendant une année, regroupant l'essentiel des services bancaires nécessaires. ●

LES PLAGES PRISES D'ASSAUT PAR LES ESTIVANTS LE CORONAVIRUS DÉTESTE LA PLAGE PARCE QU'IL A PEUR DE SE NOYER



ZAG



**Déconfiné
de Canard**

Le

MIGRATEUR



**le Canard
Libéré**

Incendie de Natanz : Un coup dur pour le nucléaire iranien



**bâtiment endommagé par l'incendie
sur le site nucléaire de Natanz, en
Iran. | AFP/HO/OIEA.**

L'incendie qui a éclaté jeudi 2 juillet dans une installation nucléaire iranienne sensible a causé des « dommages importants », a déclaré dimanche le porte-parole de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA). Le responsable iranien a également affirmé que l'explosion de ce site de haute importance pourrait ralentir de façon conséquente la production de centrifugeuses nucléaires et que la cause de l'incendie avait été déterminée, mais sans donner aucun détail « pour des raisons de sécurité ».

Le responsable iranien a ajouté que les machines détruites seraient finalement remplacées par des équipements plus avancés. L'incendie a touché un atelier d'assemblage de centrifugeuses. Certains responsables iraniens ont mis en cause un éventuel cybersabotage.

Les centrifugeuses sont nécessaires pour produire de l'uranium enrichi, qui peut être utilisé pour fabriquer du combustible de réacteur mais aussi des armes nucléaires. ●

Poutine adoubé tsar jusqu'en 2036

Sans surprise, le vœu du président Vladimir Poutine de rester au pouvoir jusqu'au milieu de la prochaine décennie a été exaucé par voie référendaire le mercredi 1er juillet. Les Russes ont voté à une écrasante majorité en faveur de la réforme de la Constitution qui renforce les prérogatives de M. Poutine, autrement dit en faveur du statu quo politique du pays.

À vrai dire la campagne électorale officielle a peu abordé les véritables enjeux du référendum et ses objectifs, le présentant comme un retour aux valeurs familiales d'antan, thème qui plaît aux électeurs conservateurs honnissant certaines valeurs occidentales comme le mariage entre deux personnes du même sexe.

« Notre pays, notre constitution, notre décision » était le slogan du bulletin d'information expliquant la réforme constitutionnelle aux électeurs. La brochure énonce une série d'amendements, y compris une disposition qui définit le mariage strictement comme une « union d'un homme et d'une femme ». Mais la brochure passe sous silence un point essentiel : Les modifications apportées à la constitution ont effectivement remis à zéro la limitation des mandats de Poutine, lui permettant de solliciter deux autres mandats de six ans lorsque sa présidence prendra fin en 2024.

Il n'est donc pas surprenant que le gouvernement ait déployé un effort considérable pour faire voter la réforme, avec un objectif clair : faire en sorte que le public approuve sans réserve le changement constitutionnel. C'est désormais chose faite. Selon des résultats quasi définitifs, 78 % des électeurs russes se sont prononcés pour la réforme, c'est-à-dire pour que l'actuel président demeure en fonction jusqu'en 2036. Une victoire retentissante qui n'aurait pas été obtenue sans quelques cas d'enfreinte aux règles du fair-play politique.

« Pendant toute la période de vote, des violations graves qui auraient nécessité une procédure de la Commission électorale centrale n'ont pas été constatées ».

Les premiers résultats à l'issue du dépouil-



**Vladimir Poutine dans un bureau de vote le mercredi
1er juillet 2020.**

lement d'environ 50 % des bulletins de vote, qui donnaient déjà le oui gagnant à 76,24 %, rappellent ceux de l'élection présidentielle de 2018, où Poutine a assuré sa réélection après le comptage des trois quarts des bulletins de vote. À l'époque comme aujourd'hui, Poutine avait l'avantage de l'exercice du pouvoir et le contrôle des médias d'État peu enclins aux débats francs et ouverts sur la politique intérieure. Néanmoins, la popularité du Tsar des temps modernes est bien une réalité, bien qu'elle ait été un peu ébranlée par le coronavirus qui a fait des ravages en Russie.

Ayant fait ses premiers pas au sein de l'armée et le FSB (ex-KGB), Poutine connaît bien les Russes et leur patriotisme dont il sait faire vibrer la corde sensible à son avantage.

Exemple récent : la veille du vote, le président russe est apparu dans un message vidéo devant un émouvant nouveau monument érigé à la mémoire des soldats soviétiques tués pendant la seconde guerre mondiale. « Ils se sont battus pour que nous puissions vivre en paix, travailler, aimer, créer de la valeur et nous sentir fiers de la Russie, un pays avec une civilisation unique et une grande culture qui unit les destins, les espoirs et les aspirations de nombreuses générations de nos ancêtres », a-t-il déclaré. Tout est dit. En 2036, Poutine aura 84 ans. ●

Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

**Sabrina El Faiz
Jamil Manar,
Saliha Toumi,
Rachid Wahbi,
Ahmed Zoubair**

CARICATURES
Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

**Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naïb**

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416

Deux navires de la compagnie pétrolière algérienne séquestré au Liban

L'affaire opposant l'État libanais à la filiale londonienne de l'entreprise nationale algérienne des hydrocarbures Sonatrach Pétrolier Corporation (SPC) continue de défrayer la chronique au Liban. Nouveau rebondissement dans ce feuilleton du fuel frelaté : la mise sous séquestre au Liban deux navires de la Sonatrach qui a livré au Liban du fuel défectueux. Les médias algériens rappellent que sur fond du scandale du fuel frelaté livré par la compagnie publique algérienne, la procureure générale près la cour d'appel du Mont-Liban, Ghada Aoun, avait demandé, fin mai, à la Direction des douanes de saisir le navire de transport de carburant Asopos qui s'est avéré chargé de fuel frelaté destiné aux centrales électriques de Zouk et de Jiyé et qui se trouve actuellement au large du port de Jounieh. Un autre navire de la compagnie a également été mis sous séquestre, précise la même source, qui fait savoir que le contrat liant Sonatrach et « Électricité du Liban » (EDL) arrivera à échéance le 31 décembre 2020. La justice libanaise s'était saisie de l'affaire de ce fuel défectueux et l'enquête avait débouché sur plusieurs mandats d'arrêt, notamment à l'encontre de Tarek



Faoual, représentant de Sonatrach au Liban. D'autres mandats d'arrêt par défaut avaient été lancés à l'encontre notamment d'Ibrahim Zouk, directeur exécutif de « ZR Energy DMCC », et du directeur général des installations pétrolières, Sarkis Hleiss. Un mandat d'amener a été également émis à l'encontre de Teddy Rahmé, PDG de ZR Energy.

Dans cette même affaire, la directrice générale du pétrole au sein du ministère libanais de l'Énergie, Aurore Feghali, a été brièvement incarcérée avant d'être libérée sous caution.

Depuis l'éclatement du scandale du fuel frelaté, le Liban est confronté à des pénuries d'électricité. Le gasoil fourni par Sonatrach était destiné à faire fonctionner des centrales électriques libanaises. Pour justifier la pénurie de fuel sur le marché libanais, le ministre libanais de l'Énergie, Raymond Ghajar, a mis en cause jeudi la mise sous séquestre de deux navires d'une filiale de Sonatrach transportant du carburant vers le Liban. « Le rationnement est dû à un manque de fuel. Si le fuel prend tant de retard à être livré, c'est à cause d'une affaire judiciaire », a déclaré M. Ghajar. Ça gaze pour le pays du cèdre ! ●

dessin PARU dans

yahoo.fr





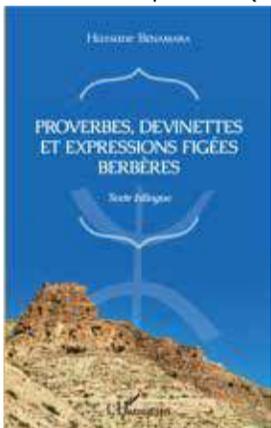
Can'Art et CULTURE



Proverbes, devinettes et expressions figées berbères

Consacré à un aspect du parler berbère dans le village d'Ich, qui signifie « corne » en amazigh, situé entre les villes de Figuig et de Bouarfa près de la frontière maroco-algérienne (sud-est), cet ouvrage est une invitation au voyage à travers une culture orale et une certaine conception du monde. Sur 242 pages, le livre publié le 1er juin 2020 chez L'Harmattan, Hassane Benamara qui enseigne le Français au Maroc apporte un éclairage passionnant, précieux, clair sur le patrimoine oral berbère même si l'auteur ne se prive pas de démonstrations linguistiques un peu compliquées qui font de cet écrit, du moins dans certains de ces aspects, une étude un peu savante.

« Dans ce volume, nous avons réuni des proverbes, des devinettes et des expressions figées berbères, tous recueillis au sud-est marocain à la frontière avec l'Algérie dans les ksour de Figuig et Ich (à 60 km au nord-est de Figuig). Même si nous les mentionnons ensemble dans un seul et même recueil, il ne s'agira pas d'étude de genres car même dans la taxonomie n'a t'murt "indigène", ces trois faits de littérature et de langue ne sont pas perçus comme genres. Le proverbe et la devinette constituent certes des genres à part entière, en revanche les expressions figées ne se considèrent que comme fait de langue même si dans le parler de cette région les termes "expression figée" et "proverbe" sont nommés avec un seul et même mot awal, pl. iwalen. Pour les distinguer, on a recours à des ajouts de mots. Nous les avons rapprochés dans ce recueil vu qu'ils se confondent énormément



même chez les connaisseurs en la matière et chez les étudiants en littérature et vu que la frontière entre eux est très poreuse. Ce travail s'articulera donc autour de trois parties intitulées respectivement "Proverbes. Devinettes et Expressions figées". Chacune de ces parties est constituée d'un préambule consacré au genre ou à la catégorie présentée(e) et d'un corpus de faits s'y rapportant classés par ordre alphabétique. Nos corpus sont présentés dans le parler berbère en usage dans l'Atlas saharien appelé tmaziyt par ses utilisateurs et suivis de traductions, de contextes d'usage et de significations, pour le cas des proverbes et des expressions figées, et de solutions pour ce qui est des devinettes... » explique l'auteur né en 1961 à Figuig. En tout cas ce recueil est utile aussi bien aux étudiants en linguistique qu'aux chercheurs en parlers berbères mais aussi aux publics moins spécialisés et surtout précieux pour retarder l'usure du temps tueuse des

langues mortes. C'est certainement le but de Hassane Benamara. « De génération en génération, le contexte de production et les auteurs de ces propos finissent par se perdre mais eux passent au statut de proverbe. Les proverbes sont donc des êtres vivants auxquels s'appliquent les lois de la vie, ils peuvent naître, rajeunir (connaître un usage fort), se transformer, voyager d'une culture à l'autre, émigrer, vieillir, tomber en désuétude et disparaître ou mourir. » relève l'auteur qui a publié plusieurs travaux sur la langue et la littérature orale berbères de Figuig et ses environs, dans l'Atlas saharien. ●

Économie et humanisme en débat à la FAWB

Dans le cadre de son cycle de conférences «Échanger pour mieux comprendre», la Fondation Attijariwafa bank (FAWB) a organisé en live, le mardi 30 juin 2020, une 5e conférence autour du thème « Covid-19 et le choix de la vie : à la découverte d'une économie humaniste », avec Mme Rajaa Mejjati Alami, Économiste et Sociologue ; M. Faouzi Skali, Anthropologue et Écrivain ; et, M. Mustapha Laarissa, Professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Marrakech ; sous la modération de Mme Sara Rami, Journaliste et Animatrice Radio. Les trois panélistes se sont accordés sur le caractère exceptionnel de cette crise, qui diffère profondément de celles de 1929 ou de 2008. À la lumière de leurs champs d'expertise respectifs, les trois chercheurs universitaires ont, tour à tour, analysé les premiers enseignements de la crise du Covid-19, et insisté sur la nécessité de remettre en question le néolibéralisme, l'illusion de puissance et la valorisation de la prise de risque qui ont mené le monde au désarroi... ●



Bourses de mérite de la Fondation OCP : les candidatures ouvertes

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé le lancement des candidatures aux bourses de mérite, de la Fondation Office Chérifien des Phosphates (OCP) ainsi que d'excellence délivrée par l'Ambassade de France. « Dans le cadre des efforts destinés à stimuler l'excellence académique, le ministère informe les élèves des classes préparatoires des écoles supérieures qui intégreront les écoles et instituts supérieurs d'ingénierie et du commerce français que l'opération de candidature pour bénéficier de la bourse de mérite, de la bourse de la Fondation OCP et de la bourse d'excellence délivrée par l'Ambassade de France au titre de l'année 2020 a été lancée et se poursuivra jusqu'à mardi 15 septembre 2020 », indique le ministère dans un communiqué. L'opération de candidature se fera à partir du portail des classes préparatoires des écoles supérieures <http://www.cpge.ac.ma/Cand/DepotBM.aspx>.

Les candidats (tes) qui souhaitent bénéficier de ces bourses sont appelés à remplir les demandes dans les délais prévus. Pour plus d'informations : www.cpge.ac.ma. #bourseshttp://www.cpge.ac.ma/Cand/DepotBM.aspx. ●

« Unsubscribe », un film à 0 \$ qui a explosé le box-office américain

Une success-story comme il y en a rarement dans le monde du cinéma. C'est l'histoire d'un acteur et un youtubeur qui ont régné sur Hollywood pendant 24 heures. «Unsubscribe», leur court métrage d'horreur de 29 minutes, tourné entièrement sur la plateforme de visioconférence Zoom et dont le scénario a été écrit en une journée et ayant coûté zéro dollar, a priori, n'avait aucune chance d'approcher les sommets du box-office à sa sortie. Mais a priori seulement. car derrière ce film, il y a deux Américains très astucieux qui ont réussi un vrai tour de passe-passe : placer leur film amateur en tête des classements américains le temps d'une journée. Le film a même récolté plus de 25 000 dollars (22 700 €) de recettes en 24 heures. La clé du mystère ? Les deux fûtés dont il est question sont l'acteur Eric Tabach et le youtubeur Christian Nilsson. Ce duo d'enfer a compris que la fermeture des cinémas au mois de mars, due à la pandémie de coronavirus, pouvait leur offrir une opportunité inespérée. Comme aucun film important ne sortait pendant cette période, ils se sont alors demandé s'ils ne pouvaient pas planter leur drapeau au sommet du box-office avec un film amateur, en profitant du vide laissé par les blockbusters habituels, ces films au succès prévisible, généralement à gros budget. « J'ai remarqué que les chiffres habituels du box-office étaient absurdes : 9 000 dollars,



Eric Tabach à gauche et Christian Nilsson (à droite) devant le cinéma dont ils ont loué une salle pour projeter leur film. Ils étaient les deux seuls spectateurs présents.

15 000 dollars par film... Et aucun blockbuster n'était en attente de sortie. Je voulais trouver le moyen d'être en haut de ce classement », raconte Eric Tabach au média anglais BBC. Mais pour se placer au top du box-office, Eric Tabach et Christian Nilsson ont dû se jouer du système, en exploitant une astuce baptisée « four-walling ». La ruse, utilisée par certains distributeurs, consiste à louer un cinéma et y réserver toutes les places. Ainsi, tout l'argent généré par la vente des billets retourne dans leur poche, tout en gonflant le nombre d'entrées.

Christian Nilsson a écrit le scénario en une seule journée : cinq youtubeurs font une visioconférence à laquelle participe un « invité surprise », qui va les pourchasser..

L'acteur Eric Tabach, qui a fait appel à certains de ses amis pour figurer dans le film, a également pu compter sur quelques acteurs professionnels, tels que Charlie Tahan de la série Ozark sur Netflix, et Michelle Khare, qui apparaîtra bientôt dans des séries sur la plateforme HBO. Le film a été tourné en cinq jours seulement, au mois de mai, et en n'utilisant que les images de la plateforme de visioconférence Zoom. En quelques semaines, il était prêt à sortir. Le 10 juin dernier, Unsubscribe se classe en tête du box-office américain, réalisant plus de 25 000 dollars de recettes, devant The Wretched, un film projeté dans 99 cinémas, qui a généré 22 566 dollars de recettes. ●

Décès de Ennio Morricone, le Beethoven du western spaghetti

Le compositeur italien Ennio Morricone qui a notamment écrit les musiques westerns « spaghetti » ayant de Clint Eastwood une star, est mort à Rome à l'âge de 91 ans. Selon l'agence de presse italienne Ansa, « Le Beethoven du western spaghetti » est décédé dans la nuit de dimanche à lundi à l'hôpital après s'être fracturé le fémur lors d'une chute il y a quelques jours. Le compositeur prolifique a également écrit des musiques pour « Il était une fois en Amérique », «Les Intouchables » et « Cinema Paradiso ». Après avoir reçu un Oscar honorifique en 2007, il a remporté un autre en 2016 pour The Hateful Eight de Quentin Tarantino. Le « Maestro » qui a écrit pour plus de 500 films en sept décennies reste surtout connu pour les mélodies obsédantes qu'il a écrites pour la trilogie des westerns des années 1960 que Sergio Leone a réalisée avec Eastwood inconnu à l'époque. « Pour une poignée de dollars », « Et pour quelques dollars de plus » et « Le bon, la brute et le truand », centré sur le tireur taciturne d'Eastwood, connu sous le nom de « L'homme sans nom ». Eastwood a ensuite réalisé lui-même des westerns, dont l'Unforgiven, qui a remporté un Oscar, mais Morricone n'en a pas écrit de musique par loyauté envers Leone. En revanche, dans une interview accordée en 2014 à Will Gompertz, rédacteur en chef de la BBC pour la rubrique Arts, le défunt a exprimé ses regrets pour sa décision, admettant qu'il avait manqué « une grande opportunité ». ●



Ennio Morricone aux Oscars en 2016 (Photo by Frederic J. Brown).



Déconfiné
de Canard

Et Batati ET BATATA



Bizarre



Bar à gel hydroalcoolique

Dans un article du Figaro, Hervé Domar, à la fois opticien, bijoutier et parfumeur, explique que l'assèchement des mains provoqué par le gel hydroalcoolique est à l'origine de la création de son bar à gel hydroalcoolique dont il a fait la promotion sur Facebook le 1er juillet. Opticien d'astreinte pendant le confinement, il décide de faire appel à un laboratoire fournisseur des professionnels de santé. Le gel moins « poisseux » est ensuite adouci avec ses huiles essentielles.

Satisfait du résultat, il donne un échantillon de son gel à des bons clients. Le bouche-à-oreille fait rapidement effet. « Il y a des gens qui ne viennent que pour ça, une vingtaine par jour » explique-t-il au Figaro. Les clients peuvent personnaliser le désinfectant grâce aux « 14 parfums emblématiques » de la boutique parisienne qui propose aussi une personnalisation de la bouteille, en spray, à pompe ou en goutte à goutte, jusqu'au parfum. Le flacon de 50 ml est vendu à 3 euros et le litre à 20 euros. ●

Il tue sa grand-mère et mange son cadavre

Les faits se sont déroulés lundi 1er juin dans une propriété de Richmond, en Californie (Etats-Unis).

Dwayne Wallick, 37 ans, a tué sa grand-mère Ruby Wallick, 90 ans, en la poignardant avec un pic à glace.

Alertés par la fille de la victime, les policiers ont surpris le meurtrier à cheval sur la victime en train de lui manger le cou et la tête. Les agents ont sommé Dwayne d'arrêter et de se rendre mais le trentenaire n'écoutait pas les policiers et continuait de dévorer sa grand-mère. Ils ont dû faire usage de leur taser pour le maîtriser. Le suspect a été inculpé de meurtre et sa caution a été fixée à 1,1 million de dollars et une expertise psychiatrique a été ordonnée. ●

LE MINISTRE DU TRAVAIL MOHAMED AMEKRAZ PLAIDE « L'OMISSION JURIDIQUE »

C'EST QUOI L'OMISSION JURIDIQUE ? C'EST LE FAIT DE NE DÉCLARER SES COLLABORATEURS À LA CNSS QU'APRÈS AVOIR ÉTÉ DÉMASQUÉ



Rigolard



*En arrivant le matin au bureau, un cadre lance à son collègue :

- J'ai été patient, j'ai attendu, maintenant ça suffit ! J'ai rendez-vous à dix heures chez le patron, et là je vais lui dire : Ou vous m'augmentez sérieusement, ou je m'en vais !

- Tu vas vraiment le lui dire comme ça ?

- Et comment !

Et à dix heures moins deux, il se lève. Dix minutes plus tard, il est de retour.

- Alors ? demande son collègue, tu as obtenu ce que tu voulais ?

- Ce n'est pas aussi simple que ça. Quand il y a deux points de vue opposés, il faut savoir négocier. Alors nous avons discuté, et finalement on a coupé la poire en deux: Lui ne m'augmente pas, et moi je reste...

*Michel a 90 ans. Il a joué au golf à tous les jours depuis sa retraite il y a 25 ans.

Un jour, il rentre chez lui complètement découragé :

- C'est fini, dit-il à sa femme. J'abandonne le golf. Ma vue est devenue trop mauvaise... après que j'ai frappé la balle, je ne peux pas voir où elle va.

Pour le rassurer sa femme lui dit :

- Pourquoi n'amènes-tu pas mon frère avec toi au golf et essaie une dernière fois.

- Ton frère a 103 ans ! répond Michel. Il ne peut pas m'aider.

- Il a peut-être 103 ans, dit sa femme, mais il a une vision parfaite !

Alors, le lendemain, Michel se rend au terrain de golf avec son beau-frère. Il place sa balle sur le tee, s'élançe, frappe, puis cherche la balle au loin. Il se

tourne vers son beau-frère :

- As-tu vu où est allée ma balle ?

- Bien sûr que je l'ai vue. Ma vision est parfaite.

- Excellent ! Où est-elle ?

- M'en rappelle plus...

*Un agent de la circulation interpelle un automobiliste qui vient de brûler un feu rouge d'une façon particulièrement déterminée. Le policier ne cherche même pas à entamer le dialogue et déclare :

- Garez votre véhicule sur le côté et suivez-moi au poste tout de suite pour régler cela !

L'homme a beau essayer de s'expliquer, rien n'y fait. Le policier véritablement zélé l'emmène au poste et le jette au fond d'une cellule en précisant :

- Vous allez attendre le chef ici. Ça vous aidera à réfléchir sur le danger que représente votre conduite pour les autres usagers de la route et les piétons ! Et il referme brutalement la porte de la cellule.

Il revient quelques heures plus tard apporter un verre d'eau à l'incarcéré.

- Et encore, précise le policier, malgré votre stupide comportement, vous avez de la chance aujourd'hui. Le chef est au mariage de sa fille. Il sera certainement de bonne humeur quand il rentrera. Et l'homme répond :

- Pas si sûr, voyez-vous c'est moi le marié !

* - Moi, quand je bois une tasse de café, je ne peux pas dormir.

- Moi c'est le contraire.

- Ah bon ?

- Oui, quand je dors, je ne peux pas boire une tasse de café.

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maàrouf lotissement
Attawfik le Zenith
Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni
Contactez-nous au 0661177444





Et Batati ET BATATA



Mots fléchés

SORTILÈGE DENT LONGUE	CONFLIT INNÉE	OBSTINÉE NÉGATION	CHARMEUR	CONIFÈRE PASSIONNÉ	VELETTE ABRASIF
			RÉSULTAT COUTUMES		
PERMISSION LÉGENDE DU NÉPAL				POSSESSIF FACÉTIE	
		VOLER CITADINE			
ESCAPADE LUSTRER			VIEILLE PEAU VIF		ANIMAL À PINCES
			CONJONC- TION	MANIE PATRIE D'ABRAHAM	
DÉMONS- TRATIF PÊCHE EN DESSERT	ALCOOLIQUE RÉGION VINICOLE				APÉRITIF
			CRI D'ARCHI- MÈDE MYSTÉ- RIEUSE		
IMMORTELS LIBRE SOUTERRAIN				COORDONNÉES BANCAIRES CIRQUE	
			NID D'AGLE CONFES- SIONS		
GREFFE	AFFIRME HABILLE LE PETIT RAT			MATIÈRE PREMIÈRE DE LA BIÈRE	ÉLIMÉE
		SONGE		ACTIONNÉ SOLUTION	
D'EAU OU DE LAIT BRINDILLE			COLLATION FILET D'EAU		
		OUTIL DE MAÇON			
SOMPTUEUX				SAISON	

Mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											
XII											

HORIZONTALEMENT

I. Champion désigné porte-drapeau de l'équipe de France pour les JO d'hiver 2014. II. Un composant de l'urine. Abimas. Caprice d'enfant. III. Slalomeur qui fera partie de la délégation française. Etoffe. IV. Un ingrédient de base pour la neige de culture. Négation. A monter soi-même. V. Sans-abri. Patineur de vitesse français très prometteur. VI. Chapitre biblique. Pas un. VII. Blonde ou aux blanches mains. A quitté le droit chemin. VIII. Se jette dans l'Adriatique. Nationalité à l'honneur pour ces JO d'hiver 2014. IX. Se découvre à marée basse. Coutumes. A accueilli les JO d'hiver 1952. X. Couleur primaire. Diaprai. XI. Roi d'Égypte. Ça en fait, des belles médailles ! XII. Slalomeur qui fera partie de la délégation française. Tente le coup.

VERTICALEMENT

1. Discipline aux JO d'hiver. En snowboard, on n'en utilise que la moitié. Une discipline qui fut sport de démonstration aux JO d'Albertville. 2. Ville du Nord. Ville d'accueil des JO d'hiver 2014. 3. Une station de ski dans le Vercors. Demande d'écoute. 4. A cours au Japon. Biathlète français médaillé d'argent à Vancouver 2010. 5. Chemin de randonnée. Situé au milieu. Presque noir. 6. Fait avancer la bête. Césium. Appris. Sans doublage. 7. Champion. Théâtre nippon. Entre les roues. 8. Discipline aux JO d'hiver. 9. Lettre grecque. Exécuta. Bête de jeu. 10. Discipline aux JO d'hiver. 11. Sous-entend. A pour capitale Vientiane. 12. Discipline aux JO d'hiver. Une mer qui borde Sotchi.

Pyramot

Le Pyramot est un jeu dans l'esprit des mots codés. Il s'agit de former une pyramide de mots dont chaque mot est l'anagramme du précédent plus une lettre.

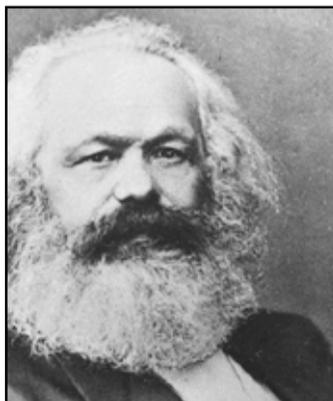


Su-do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

		1		7	9			
	6		5	3		8		
7		2	6			5		3
2				1		8	5	
	7		9		8		2	
	4	3		2				6
9		4			3	6		8
	3			7	9		1	
		7	4			2		

A méditer



« Celui qui ne connaît pas l'histoire est condamné à la revivre. »

Karl Marx.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-do-Ku

4	7	1	9	8	3	5	2	6
2	3	9	5	1	6	8	7	4
5	8	6	7	2	4	9	3	1
8	4	3	2	9	7	6	1	5
9	6	5	4	3	1	2	8	7
7	1	2	6	5	8	4	9	3
3	5	7	8	4	9	1	6	2
1	2	8	3	6	5	7	4	9
6	9	4	1	7	2	3	5	8

Mots fléchés

D	E	E	B	Z	E							
M	E	R	C	A	N	T	I	L	I	S	M	E
M	A	R	I	G	O	T	N	U	I	S		
T	I	T	I	I	N	T	A	C	T	E	S	
S	A	V	O	N	N	E	S	U	T	E		
A	S	S	A	S	E	S	S	A	R	T		
I	I	E	P	O	C	E	A	N				
N	O	S	T	R	A	D	A	M	U	S	A	
N	B	A	C	E	M	I	A	G				
U	N	I	T	K	E	R	A	T	I	N	E	
P	R	E	M	I	S	S	E	N	U			
A	S	L	U	E	S	S	U	E	S			

Pyramot



Mots croisés

1	B	A	L	U	S	T	R	A	D	E
II	E	Q	U	E	R	R	E	O	S	
III	L	U	T	A	V	E	N	T		
IV	V	E	R	A	N	D	A	J	E	
V	E	D	I	T	A	I	P	O		
VI	D	U	N	E	T	T	E	N	S	
VII	E	C	L	O	I	N	G	P		
VIII	R	P	I	O	R	U	E			
IX	E	N	C	E	I	N	T	E		
X	S	E	V	R	E	S	S	U	R	

ON GAGNE TOUS

À ÊTRE SOLIDAIRES !

La Loterie Nationale reverse la totalité de ses bénéfices
au profit d'actions sociales et solidaires.

www.loterie.ma

LOTÉRIE NATIONALE
اليانصيب الوطني
Jouons solidaire

